



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E208591

VALABLE JUSQU'AU 07/04/2027

ÉDITÉ LE

27/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/2024

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC melun

Siret : 934 330 507 00013

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 227666100171

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 31761515U 2004

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 31761515U 2004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : PAVILLON RENOVATION

1 BIS RUE DE LA COULEE VERTE
77240 CESSON

Téléphone : 01 74 82 83 77

Fax :

Portable : 06 46 72 85 23

Site Internet : <http://www.pavillon-renovation.fr>

E-mail : contact@pavillon-renovation.fr

Responsabilité légale :

COFFRE ANTHONY CO-GÉRANT / GINOCCHI FLORIAN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	08/04/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	08/04/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/04/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	08/04/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/04/2025
o Isolation des combles perdus	08/04/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	08/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.